Marché public de maîtrise d'œuvre

Règlement de consultation

Date et heure limites de réception des plis :

Mardi 24 Novembre 2026 à 12 h

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE A L'OPERATION DE REHABILITATION DU GYMNASE JEAN TRUFFAUT

N° 2026MO05

POUVOIR ADJUDICATEUR

Ville de Carentan-les-Marais

125 Boulevard de Verdun

50500 Carentan-les-Marais

Table des matières

1 - Objet du marché public 3
1 - 1 Intitulé et description de la consultation 3
1 - 2 Durée du marché 3
1 – 3 Procédure de passation 3
1 - 4 Eléments de mission de maîtrise d'oeuvre 3
2 – L'acheteur public 3
3 - Dossier de consultation des entreprises (DCE) 4
3 - 1 Contenu du DCE 4
3 - 2 Modifications du DCE 4
3 - 3 Retrait du DCE 4
3 - 4 Groupement d'entreprises 4
3 - 5 Variantes 4
4 - Présentation des candidatures et des offres 4
4 - 1 Eléments de candidature 4
4- 2 Eléments de l'offre 5
5 – Présentation des candidatures et des offres 5
5-1 Réception des candidatures et des offres 5
5-2 Copie de sauvegarde 5
5-3 Durée de la validité des offres 6
5-4 Signature du marché 6
6 - Examen des candidatures 6
7 – Examen des offres 6
8 – Négociation 7
9 – Visite du site 7
10 - Renseignements 7

1 - Objet du marché public

1 - 1 Intitulé et description de la consultation

Le contrat porte sur les prestations suivantes : mission de maîtrise d'œuvre relative à l'opération de réhabilitation du gymnase Jean Truffaut : réfection des charpentes, toitures et étanchéité.

Lieu d'exécution des prestations : 9 rue Jean Truffaut - 50500 Carentan-les-Marais

Le montant de l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux est de 609 000 € HT.

1 - 2 Durée du marché

La durée du marché démarre à compter de la date de notification du marché, qui vaut ordre de service de démarrage ; jusqu'à la fin de l'année de garantie de parfait achèvement applicable aux marchés de travaux, qui correspond à l'achèvement de la mission de maîtrise d'œuvre.

La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre est estimée à 24 mois.

1 – 3 Procédure de passation

La consultation est lancée selon une procédure adaptée ouverte.

Nomenclature communautaire : 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

1 - 4 Eléments de mission de maîtrise d'œuvre

Le présent marché est un contrat de maîtrise d'œuvre soumis aux dispositions des articles R.2123-1 et suivants du code de la commande publique et à l'arrêté du 22 mars 2019 précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'œuvre.

- Les études d'Avant-Projet Sommaire (APS)
- Les études d'Avant-Projet Définitif (APD)
- PC et autorisations administratives
- Les études de Projet (PRO)
- L'assistance à la passation des marchés publics de travaux (ACT)
- Les études d'exécution intégrales (EXE)
- La direction de l'exécution des marchés publics de travaux (DET)
- L'assistance aux opérations de réception et pendant la période de parfait achèvement (AOR).

2 – L'acheteur public

Ville de Carentan-les-Marais – 125 Boulevard de Verdun 50500 CARENTAN-LES-MARAIS

3 - Dossier de consultation des entreprises (DCE)

3 - 1 Contenu du DCE

Le dossier de consultation comprend les pièces suivantes :

- Règlement de consultation,
- Acte d'engagement et son annexe de décomposition financière à compléter,
- CCAP,
- CCTP,
- Programme,
- P.L.U.I. – Règlement de la zone,
- Etude géotechnique de 2007,
- Dossier Technique Amiante,
- Plan coupe façade du dernier permis de construire.

3 - 2 Modifications du DCE

L'acheteur se réserve le droit d'apporter des modifications de détails au dossier de consultation, six jours au plus tard avant la date limite fixée pour la réception des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié.

Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation seront envoyés aux opérateurs économiques six jours au plus tard avant la date limite fixée pour la réception des offres, pour autant qu'ils en aient fait la demande en temps utile. Les opérateurs devront alors répondre en prenant en compte ces nouveaux renseignements.

3 - 3 Retrait du DCE

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats par téléchargement à partir du profil acheteur à l'adresse : https://www.marches-publics.info/

Les candidats **sont donc invités à créer un compte** sur le profil acheteur.

3 - 4 Groupement d'entreprises

La participation est réservée à toute agence d'architecture ou tout groupement solidaire ou conjoint avec a minima un architecte mandataire de l'équipe de professionnels.

L'Architecte mandataire est inscrit à l'Ordre des Architectes ou possède un diplôme reconnu au titre de la directive n°85/384/CEE du 10 juin 1985. Il présente des compétences en architecture dans le secteur concerné par le projet et est associé à un ou plusieurs bureaux techniques ayant des compétences en économie de la construction, etc…

Il est ici précisé qu'un même prestataire ne peut pas être mandataire de plusieurs groupements. Il n'est pas imposé d'exclusivité pour les autres co-traitants. Les candidats sont autorisés à se présenter seul ou en groupement.

3 - 5 Variantes

Les variantes libres sont interdites.

4 - Présentation des candidatures et des offres

4 - 1 Eléments de candidature

A. Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants disponible à l'adresse suivante : https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat, accompagné des pouvoirs des co-traitants.

B. Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement disponible à l'adresse suivante : https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat

C. Les documents et renseignements suivants demandés aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat :

- Attestation d'inscription à l'Ordre des Architectes
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de la consultation portant sur les trois derniers exercices disponibles du candidat individuel ou de chacun des membres du groupement, en fonction de la date de création de l'entreprise ou de début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où ces chiffres d'affaires sont disponibles (à indiquer dans le DC2)
- Présentation globale de l'entreprise avec indication des ressources humaines et techniques affectées au marché et indication des noms et qualifications professionnelles des personnes physiques chargées de l'exécution du marché
- Références illustrées : fiches projet type équipement sportif (minimum 2 références) avec descriptif, localisation, surface, montant travaux, maître d'ouvrage, année de livraison.

4- 2 Eléments de l'offre

- L'acte d'engagement complété,
- Un mémoire justificatif reprenant :

- Les compétences spécifiques détaillées de chaque intervenant affecté à la mission (indication des titres d'études et professionnels, responsabilités dans l'exécution de la mission de maîtrise d'œuvre objet du marché)

- Une note d'intention (5 pages A4 maximum hors illustrations) présentant la manière dont le candidat appréhende le projet, la méthodologie/organisation envisagée pour l'exécution du marché, ainsi qu'un planning indicatif ventilé par phase de mission de base.

- Une offre financière détaillée pour chaque élément de mission.

5 – Présentation des candidatures et des offres

5-1 Réception des candidatures et des offres

La transmission des plis a lieu exclusivement sur le profil acheteur à l'adresse : https://www.marches-publics.info/

Il n'est prévu et ne sera admis aucun dépôt des offres sous pli papier, hormis pour la copie de sauvegarde.

5-2 Copie de sauvegarde

Le candidat a la possibilité d'envoyer également une copie de sauvegarde sur support physique électronique (clé USB, disque dur externe,…) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée.

L'acheteur ouvrira la copie de sauvegarde uniquement dans les cas suivants :

- Le pli contient un virus informatique ;

- le pli est reçu hors délai, de façon incomplète sur le profil d'acheteur ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis, et que la copie de sauvegarde soit parvenue dans les délais ;

La copie de sauvegarde peut être envoyée à l'adresse suivante :

Ville de Carentan-les-Marais – 125, Boulevard de Verdun 50500 CARENTAN-LES-MARAIS Horaires d'ouverture : 8h45 à 12h15 et 13h15 à 17h45, du lundi au jeudi et de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 16h45 le vendredi.

5-3 Durée de la validité des offres

120 jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des candidatures et des offres.

5-4 Signature du marché

Seul le candidat retenu sera tenu de signer l'acte d'engagement. Il sera signé soit :

- **au format électronique**, si le candidat retenu est équipé d'un certificat de signature électronique. L'acte d'engagement sera à renvoyer par le profil d'acheteur
- **ou au format papier**, si le candidat retenu n'est pas équipé pour signer au format électronique. L'acte d'engagement sera donc à rematérialiser au format papier et à renvoyer par voie postale.

6 - Examen des candidatures

La vérification du respect des conditions de présentation des candidatures et des conditions de participation (aptitude et capacités techniques, professionnelles et financières) sera effectuée conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique.

7 – Examen des offres

Les offres régulières, acceptables et appropriées, et qui n'ont pas été rejetées comme anormalement basses sont classées par ordre décroissant en appliquant les critères d'attribution suivants :

1. Montant de l'offre : 40 %
2. Valeur technique de l'offre, appréciée à partir du mémoire justificatif du candidat : 60%

Valeur technique sur 100 points	**Coefficient de répartition**
Qualité et pertinence de l'équipe dédiée au projet : • Qualifications et expériences des membres de l'équipe : compétence des intervenants au regard des formations, qualifications, expériences professionnelles notamment sur des marchés ou opérations similaires, cohérence du groupement le cas échéant .	60%
Organisation et délais : • Méthodologie/organisation pour l'exécution du marché, disponibilité.	40%

L’offre sera jugée irrégulière en cas d’absence de mémoire technique.

8 – Négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec l’ensemble des candidats ayant présenté une offre. Les négociations pourront porter sur tous les éléments de l’offre. Toutefois, le marché pourra être attribué sur la base des offres initiales sans négociation.

9 – Visite du site

Les candidats sont invités à visiter le site.

10 - Renseignements

Toute demande de renseignement est à adresser exclusivement sur le profil acheteur à l’adresse : https://www.marches-publics.info/ au plus tard 8 jours avant la date limite de réception des offres. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Fait le 30/10/2026